FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DOMESTICARE

Date de compilation: 21/01/2014

Révision: 20/02/2015

N° révision: 3.0

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: DOMESTICARE

Code stock: 324

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Advanced Engineering Ltd
Guardian House
Stroudley Road
Basingstoke
Hampshire
RG24 8NL
United Kingdom

Tél: +44(0)1256460300

Fax: +44(0)1256462266

Email: sales@advancedengineering.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Insttitut National de Recherche et de Securite +33 (0) 1 40443000

Centre Antipoison et de toxicovigilance de Nancy + 33 (0) 3 83225050

Centre Antipoisons / Antigif Centrum +32 (0) 2 264 96 36

Advanced Engineering Ltd (24hr) +44 (0) 1256 854318

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DSD/DPD): F+: R12

Classification (CLP): * Eye Irrit. 2: H319; Flam. Aerosol 2: H223; -: H229

Effets indésirables: Extrêmement inflammable.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Mentions de danger: * H223: Aérosol inflammable.

[suite...]

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions d'avertissement: Attention

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme

GHS07: Point d'exclamation

Conseils de prudence: * P210: Tenir à l'écart de . - Ne pas fumer.

P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251: Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 ºC.

Éléments d'étiquetage (DSD/DPD):

Symboles des risques: Extrêmement inflammable.

Phrases R: R12: Extrêmement inflammable.

Phrases S: S1/2: Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Phrases P: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

[suite...]

2.3. Autres dangers

Autres risques: * Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

*** Ingrédients dangereux:**

PROPANE-2-OL

EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pour cent
200-661-7	67-63-0	F: R11; Xi: R36; -: R67	Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336	10-30%

PROPANE

200-827-9	74-98-6	F+: R12 Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	1-10%

ÉTHANOL

200-578-6	64-17-5	F: R11 Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Liq. 2: H225	1-10%

BUTANE

203-448-7	106-97-8	F+: R12 Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	1-10%

ISOBUTANE

200-857-2	75-28-5	F+: R12 Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	1-10%

[suite...]

MÉTHANOL

200-659-6	67-56-1	F: R11; T: R23/24/25; T: R39/23/24/25	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 3: H301; STOT SE 1: H370	<1%

AMMONIAC .

215-647-6	1336-21-6	C: R34; N: R50	Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Acute 1: H400	<1%

AMINES, C12-14

931-292-6	308062-28-4	Xi: R38; Xi: R41; N: R50	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 2: H411	<1%

Ingrédients non classée:

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pour cent
230-525-2	7173-51-5	Xn: R22; C: R34	Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314	<1%

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. La vision peut devenir floue.

Ingestion: Il est très peu probable que cette substance soit avalée en raison de ses propriétés physiques.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. Risque de somnolence ou de confusion mentale.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

[suite...]

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaries

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Vaporisation à l'eau. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable vers une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Forme une mélange vapeur-air inflammable / explosif En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Éliminer toute source d'ignition. Évacuer l'endroit immédiatement. Oter tous les produits incompatibles conformément aux instructions décrites dans la section 10 de la fiche technique de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Laver le site de déversement à grande eau. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité pour la méthode de mise au rebut appropriée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Interdiction de fumer.

[suite...]

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilities

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Éloigner de toute source d'ignition. Éviter les matières et les conditions incompatibles - voir la section 10 de la FDS.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

PROPANE-2-OL

Valeurs limites d'exposition: **Poussière respirable**

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	-	980 mg/m3	-	-

ÉTHANOL

FR	1900 mg/m3	9500 mg/m3	-	-

BUTANE

FR	1900 mg/m3	-	-	-

MÉTHANOL

FR	260 mg/m3	1300 mg/m3	-	-

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place. Empêcher la pénétration dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Aérosol

[suite...]

Couleur: Blanc

Odeur: Agréable

Point/Domaine d'ébul. °C: <=35 **Pt d'éclair °C:** <21

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Sources d'ignition. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone. En cas de combustion, émet des fumées toxiques d'oxyde d'azote.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

PROPANE-2-OL

IVN	RAT	LD50	1088	mg/kg
ORL	MUS	LD50	3600	mg/kg
ORL	RAT	LD50	5045	mg/kg
SCU	MUS	LDLO	6	gm/kg

ÉTHANOL

IVN	RAT	LD50	1440	mg/kg

[suite...]

ORL	MUS	LD50	3450	mg/kg
ORL	RAT	LD50	7060	mg/kg

MÉTHANOL

IVN	RAT	LD50	2131	mg/kg
ORL	MUS	LD50	7300	mg/kg
ORL	RAT	LD50	5628	mg/kg

AMMONIAC ....%

IVN	MUS	LD50	91	mg/kg
ORL	RAT	LD50	350	mg/kg
SCU	MUS	LDLO	160	mg/kg

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. La vision peut devenir floue.

Ingestion: Il est très peu probable que cette substance soit avalée en raison de ses propriétés physiques.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. Risque de somnolence ou de confusion mentale.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

Autres informations: Non applicable.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le réglement européen no. 648/2004, relatif aux détergents. Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Soluble dans l'eau. Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

[suite...]

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Donnée non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets. Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs dans la présente annexe, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon un des procédés énumérés dans la présente annexe (par exemple évaporation, séchage, calcination, etc.).

Opérations de récupération: Recyclage / valorisation des métaux et composés métalliques. Récupération des composants utilisés pour réduire la pollution.

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets. .

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 2

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non **Polluant marin:** Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: D

Catégorie de transport: 2

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Pour La France; MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient des substances (Ethalonamine et Propanol) inscrites respectivement aux tableaux no. 49, 49bis et 84.

Propanol - 2 ol (n° CAS 67-63-0) VLE = 400 ppm = 980 mg/m3 . . .

[suite...]

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H220: Gaz extrêmement inflammable.

H223: Aérosol inflammable.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H331: Toxique par inhalation.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R11: Facilement inflammable.

R12: Extrêmement inflammable.

R22: Nocif en cas d'ingestion.

R23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R34: Provoque des brûlures.

R36: Irritant pour les yeux.

R38: Irritant pour la peau.

R39/23/24/25: Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

[suite...]

Signification des abréviations: PNEC = predicted no effect level

DNEL = derived no effect level

LD50 = median lethal dose

LC50 = median lethal concentration

EC50 = median effective concentration

IC50 = median inhibitory concentration

dw = dry weight

bw = body weight

cc = closed cup

oc = open cup

MUS = mouse

GPG = guinea pig

RBT = rabbit

HAM = hamster

HMN = human

MAM = mammal

PGN = pigeon

IVN = intravenous

SCU = subcutaneous

SKN = skin

DRM = dermal

OCC = ocular/corneal

PCP = phycico-chemical properties

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.